



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Cho(CO)ALA-gom

Périodique trimestriel / Octobre - Novembre - Décembre 2019

#96

Des news !

DOSSIER : Les droits de l'enfant ont 30 ans

ZOOM IN : Adieu Ernage...

Bureau de dépôt : 1300 Wavre
N° d'agrément : P204155
Editeur responsable : Caroline DemaiFFE, responsable communication
COALA asbl - Rue du Rivage, 10 - 1300 Wavre



COALA^{asbl}

- 3 » Édito
- 4 » News des secteurs
- 7 » Dossier : **LES DROITS DE L'ENFANT ONT 30 ANS**
 - Joyeux anniversaire, les enfants
 - Festival #ZERO>18 devient En avant ! La fête aux droits de l'enfant...
 - Témoignages...
 - Des outils....
- 16 » Rétro
- 17 » À venir
- 18 » Zoom in : ADIEU ERNAGE...

Rédaction : Caroline DemaiFFE, Olivier Geerkens,
Emilie VandepLas, Tanguy VandepLas.
Avec la participation de Marie Grailet.
Crédit photos : COALA asbl (sauf mention contraire)
Coordination, graphisme et mise en page : Caroline DemaiFFE

Joyeux Noël Anniversaire et Bonne Année !

30 ans... Je me souviens encore des miens, tiens !
Je me suis dit le jour J que c'était un fameux cap. Waouw, 3 décennies. C'est long quand même !
Mais tellement court à la fois, vu que je ne les ai quasiment pas vu venir...
Les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, les a-t-on vus venir ?
Quel parcours depuis 1989 ! Quelles belles avancées ! Ce 20 novembre nous l'a bien rappelé.
Mais quand on regarde autour de nous, et il ne faut pas aller très loin, on se dit qu'il reste encore énormément à faire. Ce 20 novembre nous l'a aussi bien rappelé.
Nous avons eu envie, nous aussi, de célébrer cet anniversaire et de le prolonger, notamment à travers le dossier de ce numéro. Il démarre à la page 7.

Ce #96 est également le dernier de l'année (déjà ?!).
En route pour 2020 donc !
Je vous laisse découvrir nos voeux en primeur!



Rendez-vous l'an prochain,
Caroline
(Et Joyeux Noël quand même !)

La reconnaissance est une ambition prospective, plutôt que rétrospective

(proverbe anglais)

En 2020, particulièrement, COALA vous souhaite de la reconnaissance, un peu, beaucoup... et partout !

En 2020, nous vous souhaitons...

Sortez les crayons et entourez dans la grille chaque mot de la colonne. Les lettres restantes forment notre souhait pour l'année à venir.

N	R	L	R	E	P	T	E	A	J
O	C	I	E	R	A	E	O	N	E
I	V	E	S	I	R	J	T	I	U
T	O	U	I	A	T	O	N	M	X
A	L	C	D	L	I	R	A	A	N
M	O	C	E	O	C	P	L	T	J
I	N	A	N	C	I	V	L	E	E
N	T	N	T	S	P	A	I	U	U
A	A	O	I	A	A	C	E	R	N
E	R	I	A	R	T	A	U	N	E
N	I	S	L	T	I	N	C	A	S
F	A	A	I	X	O	C	C	I	S
A	T	V	T	E	N	E	A	S	E
N	S	E	E	A	N	S	C	E	
T	E	M	P	S	L	I	B	R	E

- ACCUEIL
- ACCUEILLANT
- ANIMATEUR
- ANIMATION
- ENFANT
- EVASION
- EXTRASCOLAIRE
- JEUNESSE
- JEUX
- PARTICIPATION
- PROJET
- RESIDENTIALITE
- TEMPSLIBRE
- VACANCES
- VOLONTARIAT



FORMATIONS CENTRE DE VACANCES

Une nouvelle session durant les vacances de Printemps !

En 2020, ce n'est donc plus une session de formation à l'animation en centre de vacances que nous proposons à cette période... mais bien deux ! Super, non ?!

On se voit à Botassart ? Agenda en page 17.



FORMATIONS ATL

Témoignage...

J'aimerais, une fois de plus, revenir vers vous pour vous remercier pour toute l'aide que vous m'avez apportée lors de ma formation. Grâce à ma qualification, j'ai réussi à obtenir un travail dans une école en tant qu'accueillante... après seulement 1 mois de chômage.

Je trouve que les personnes qui ont eu la chance de profiter de vos connaissances ont pu en tirer d'énormes bénéfices.

Bonne continuation,

Mirsada

PS : Un très grand merci !

ÉCOLES DE DEVOIRS

Les enfants de nos EDD ont été gâtés par le Grand Saint !

Friandises, fruits, nouveaux jeux de société, matériel créatif... tout pour terminer 2019 en beauté (et en douceurs) et envisager 2020 avec de nouvelles idées plein la tête !

Le Grand Saint a notamment reçu l'aide des petits lutins de la Coordination des Ecoles de Devoirs du Brabant Wallon (CEDDBW) pour l'achat des cadeaux. Nous n'oublions donc pas de les remercier également !

Voir aussi témoignages page 13



EDD de Mont-Saint-Guibert. Merci Saint-Nicolas !!!

COORDINATIONS ATL

Un nouveau site web

Les coordinations ATL gérées par COALA ont pu finaliser un nouveau site web. Le but est de regrouper sur une même plateforme les diverses infos (news, projets, horaires, contacts...) concernant l'Accueil Temps Libre des communes de **Mont-Saint-Guibert, Gesves, Fernelmont et Ohey**.

Dans la foulée, un nouveau logo a vu le jour, avec une déclinaison de couleurs propres à chaque commune.

Vous habitez l'une de ces communes ? Vous y trouverez toutes vos informations locales ENFANCE. www.coordination-atl.be



RELEX

Arc-en-Ciel Nostalgie Magic Tour

Arc-en-Ciel a pour objectif de tout mettre en œuvre pour favoriser l'épanouissement de l'enfant en facilitant l'accès de tous aux loisirs. C'est pourquoi l'équipe organise, depuis 2010, une récolte de jouets au moment des fêtes de fin d'année. Le dépôt est possible soit via les boutiques Fox et Cie, soit via le Nostalgie Magic Tour de la célèbre radio.

Cette année, les écoles de devoirs de COALA, qui rappelons-le, fonctionnent avec de faibles moyens financiers, ont été heureuses de pouvoir bénéficier de quelques-uns des jeux récoltés.

Du bonheur pour les bénéficiaires !

Merci Arc-en-Ciel !



© Arc-en-Ciel

100% ATL

L'ONE propose aux animateurs-trices, accueillant-es et leurs responsables une newsletter pour soutenir les échanges d'expériences et valoriser les ressources de l'ATL.

Pas encore inscrit-e ? Il suffit de taper 100pour100atl dans votre moteur de recherche pour accéder au formulaire. C'est entièrement **gratuit**, très **enrichissant** pour vos pratiques... et cela témoigne de la **reconnaissance** de nos réalités ATL par l'ONE tout comme de notre **identité** !

Les thématiques déjà abordées : La CCA (mars 2019) ; Un esprit VACANCES (Juin 2019) ; La formation dans tous ses états (Novembre 2019); Une petite place pour l'ART (à paraître)



RELEX (suite)

Lors de la journée de l'ATL aux Educdays 2019, Madame la Ministre de l'Enfance, Bénédicte LINARD, a pris le temps de répondre aux questions de l'auditoire lors d'une table ronde. Extraits.



Les centres de vacances résidentiels sont en perte de vitesse en terme de fréquentation alors que ce type de vacances offre un espace-temps particulièrement propice au vivre ensemble et à l'épanouissement global en-dehors du cadre familial. Coût financier plus important, crainte de voir son enfant quitter le cocon familial, méfiance envers les équipes d'animation ou méconnaissance de ce qu'on y vit... autant de freins à la participation des enfants aux séjours.

Comment pourriez-vous faciliter la promotion de ces centres de vacances résidentiels et conscientiser les familles sur l'importance pour les enfants d'y vivre une partie de leur temps libre ?
Jehanne Cuvelier - Animatrice Plaine de Vacances (Plusieurs P.O.)

Je partage le constat que les séjours en résidentiel sont toujours un plus pour les enfants, parce qu'ils en retirent énormément de choses. Pas seulement des activités de loisirs mais aussi une capacité de vivre ensemble, de sortir du quotidien, etc. Effectivement, il y a une baisse de fréquentation et Bernard Devos, délégué général des droits de l'enfance, disait il n'y a pas si longtemps qu'il y a pas mal de familles qui, début juillet, engoissent terriblement parce qu'elles ne savent pas comment affronter les deux mois de vacances, parce qu'elles ont des situations financières difficiles... et le résidentiel reste aujourd'hui malgré

tout payant, ce qui est tout à fait logique. Et donc mon travail, je pense, va être de mettre le focus sur ces familles les plus éloignées de l'accessibilité au résidentiel, aux centres de vacances, de voir comment est-ce qu'on peut les amener, d'abord à apprendre que ça existe, mais aussi à lever toute méfiance par rapport à ces structures et trouver les moyens de permettre aux enfants des familles les plus vulnérables de pouvoir y participer. Je n'ai pas la réponse aujourd'hui de comment on va faire mais, inévitablement, ça devra passer par une relation presque interpersonnelle avec les parents. Alors je vais vous faire part d'une initiative, je vais parler de ma ville d'Enghien - je suis désolée mais je pense que partir du terrain ça donne des idées. On a créé depuis plusieurs années un salon qui s'appelle "Loisirs et vous". (...) C'est entièrement gratuit. Tous les partenaires de la CCA, mais bien plus que ça, les clubs de sport, etc., offrent une journée gratuite pour faire connaître leurs activités. Et je pense que ça, c'est une vitrine qui vous permet, quelque soit votre situation familiale ou financière, de déjà entrer en contact. (...) Ok, la vitrine ça ne résout pas la question du financement, mais c'est déjà un premier pas pour faire au moins connaître ce qui existe.

Cela fait plus de 40 ans que j'exerce un métier qui n'existe pas, comme de nombreux accueillants et accueillantes ! Nous aspirons tous et toutes à une reconnaissance légale (Statut spécifique, Sécurité d'emploi, Formation reconnue ONE/ONEM ...)

Pouvez-vous nous aider en tant que Ministre de l'Enfance ? Comment ? Caroline Ceuppens - accueillante extrascolaire à Jette.

C'est une préoccupation partagée par tous les accueillants, je vous le confirme. C'est partout pareil. Il y a énormément de disparité sur le terrain. Il y a des communes qui subsidient complètement le secteur parce qu'elles ont les moyens ou qu'elles se les donnent, et il y a des communes qui ne sont pas en mesure de le faire. Pour avoir discuté régulièrement avec des accueillantes sur le terrain de ma commune, je comprends totalement ce besoin de reconnaissance. Est-ce qu'il faut pour autant passer par un statut comme les accueillantes dans le milieu de l'accueil, je n'en suis pas persuadée. Par contre, pouvoir renforcer la reconnaissance vis-à-vis des parents, la reconnaissance vis-à-vis du monde scolaire, ça ce sont des chantiers sur lesquels on peut travailler. Sur la question du statut en tant que tel, je pense aussi qu'on doit pouvoir avancer avec des soutiens publics. Les budgets sont compliqués. Le budget 2020 de la Fédération Wallonie-Bruxelles, même avant que les nouvelles majorités arrivent, c'est 700 000 000 € de déficit. On va donc devoir être créatifs et innovants ! Mais avec certains soutiens qui existent déjà, il y a vraiment moyen d'aller renforcer la reconnaissance et aussi un peu le statut des accueillantes. Je m'engage en tout cas à aller le plus loin possible, parce que je pense que c'est indispensable.



LES DROITS DE L'ENFANT ONT 30 ANS

LE DROIT À L'ÉGALITÉ

Le 20 novembre 1989, l'Assemblée Générale des Nations Unies prenait un engagement en adoptant à l'unanimité la Convention relative aux droits de l'enfant.

Composée de 54 articles, la CIDE est le premier texte international à reconnaître que les enfants sont des sujets de droit et des personnes dotées de libertés. Jusqu'à lors, les principaux textes de protection des droits de l'enfant (Déclarations de 1924 et 1959), consacraient simplement des règles applicables aux enfants, mais ne reconnaissaient par ces derniers comme des êtres détenteurs de droits.

La Convention vient donc leur conférer un rôle actif dans le respect de leurs droits et la détermination de leur bien-être.

Aujourd'hui encore, la CIDE est le traité international

le plus largement ratifié parmi ceux relatifs aux droits humains.

Dans la foulée de la multitude de dossiers, reportages et campagnes de sensibilisation qui ont fleuri cet automne à l'occasion de ce 30^e anniversaire, nous avons décidé de vous proposer un focus coalassien sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, notre travail quotidien sur le terrain étant directement lié à 2 de ses articles : le droit aux loisirs ainsi que le droit de s'exprimer et d'être entendu sur des questions qui le concerne...



CIDE30^{ANS}
CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT

Joyeux anniversaire, les enfants !

Par Olivier GEERKENS, directeur pôle Wavre

Le 20 novembre 2019, nous fêtons les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Déjà 30 ans... Seulement 30 ans...

J'écoutais récemment Bernard Devos, le DGDE - Délégué Général aux Droits de l'Enfant - amené à contextualiser le cadre de vie des enfants "chez nous" dans un pays où finalement les enfants sont respectés dans leurs droits... mais oublie qu'ils ont aussi des devoirs ! L'accroche avait bien sûr un côté provocateur auprès d'un auditoire sensible à l'accès aux loisirs pour tous les enfants. C'est qu'en matière de Droits, la question des Devoirs semble revenir systématiquement comme un boomerang aux oreilles du représentant qu'il est. Sa réponse est cependant inévitablement la même : "Je suis convaincu qu'un enfant dont on aura respecté les droits sera un adulte conscient et attaché à ses devoirs de citoyen."

PETITE ET GRANDE ENFANCE

Lorsque le 20 novembre 1989, les Nations Unies adoptent un texte reconnaissant aux enfants des libertés et des droits fondamentaux tout en prenant en compte leur besoin de recevoir une assistance et une protection spécifiques en

raison de leur vulnérabilité, le premier article rappelle qui se cache derrière cet enfant : tout être humain mineur (moins de 18 ans chez nous) !

Pourtant, la distinction entre "petite enfance" et "jeunes" est bien présente dans notre vocabulaire divisant ainsi, de fait, l'enfance en trois étapes dont je me plais à caricaturiser les frontières :

- les petits, qu'il convient de protéger et auxquels une attention majeure est accordée ; de 0 à 3 ans
- les grands (les jeunes), dont il convient de se protéger ; les plus de 12 ans
- les autres, ni petits ni jeunes, auxquels peu d'attention et de moyens sont accordés : les 3-12 ans

Ainsi, il en est de nos échevins de la petite enfance et/ou de la jeunesse au niveau communal, des textes légaux sous l'égide de l'ONE... voire de nos Ministres en FWB.

Le découpage des compétences est source de discriminations, qu'on le veuille ou non.

DROIT AUX LOISIRS

Vous (re)trouverez dans les pages de notre ChoCOALA-gom quelques-uns de ces droits fon-

damentaux qui semblent acquis pour les enfants que nous rencontrons autour de nous, dans un des nombreux espaces-temps initiés par COALA ou tout autre proche acteur Enfance.

Celui relatif au droit aux loisirs nous touche particulièrement... vous le savez.

Art. 31 : Chaque enfant a droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

Voilà qui me ramène aux récents propos de Bernard Devos constatant, que chez nous, ce droit aux loisirs se heurtait à la plus injuste des discriminations : l'accessibilité. Aujourd'hui, alors que l'offre de loisirs est en constante évolution quantitative, et aussi qualitative (acceptons-le !), celle-ci n'est pas ou plus à portée de tous les enfants. On se promène dans le paysage du "Temps Libre", (ATL, c'est ainsi qu'il est appelé officiellement bien que le terme ne soit pas encore ancré dans toutes les oreilles) à vitesse variable... quand on n'est pas contraint de rester chez soi !

Le souci ?

Le cadre géographique qui propose des cartes souvent moins diversifiées aux enfants des champs... et donne encore plus d'importance à la mobilité.

Le cadre culturel des parents qui accordent aux enfants une place indispensable... ou non aux mo-

ments à vivre en-dehors du cadre familial.

Mais la principale source de discrimination reste le cadre économique.

1 enfant sur 4 grandit dans la pauvreté en Wallonie, et on atteint 4 sur 10 en région bruxelloise ! Voilà qui malmène fortement ce droit aux loisirs dans un secteur ATL à deux vitesses. Des loisirs pour tous et AVEC tous : un enjeu de plus en plus actuel 30 ans après la CIDE !

DROIT À S'EXPRIMER ET DONNER SON AVIS

... à propos des décisions qui les concernent !

Alors, le contenu de leurs journées de vacances ou après les cours. Ça les concerne ?

Et le climat ou l'environnement ?

Et les rythmes scolaires ?

Et...



Exprimer sa créativité en pleine nature durant le temps libre...
Plaine de vacances COALA (Mont-Saint-Guibert).



S'exprimer sur un sujet et en faire une capsule radio...
École de devoirs COALA (Wavre). Voir aussi article page 5.

Bernard Devos assure la défense ainsi que la promotion des droits et intérêts de l'enfant depuis 2008.

En ratifiant la CIDE et en créant la fonction de DGDE, dès 1992, la Fédération Wallonie-Bruxelles (encore nommée Communauté française) était pionnière dans cette volonté de personnalisation d'un défenseur des droits de l'enfant.

Un véritable médiateur indépendant pouvant interpellier les pouvoirs publics, sensibiliser les enfants comme les adultes, et défendre l'intérêt de TOUS les enfants.

www.dgde.cfwb.be

L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) est un service transversal de recherche, d'analyse et d'évaluation des politiques de l'enfance notamment. Il est ainsi chargé d'accompagner la mise en œuvre du Plan d'action des droits de l'enfant et de mener des actions d'information et de communication en matière de droits des enfants et des jeunes.

www.oejaj.cfwb.be

Festival #Zéro>18 devient... En avant ! La fête aux droits de l'enfant...

Interview de Marie Graillet, chargée de projets, Badje ASBL



© Marie Graillet

Comment présenterais-tu le Festival Zéro>18 à ceux qui ne le connaissent pas, encore ?

En avant ! La fête des droits de l'enfant et des jeunes (anciennement Festival #ZERO>18) a vu le jour en 2011, à l'initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles, afin de promouvoir les droits des enfants autour du 20 novembre, date de l'adoption de la convention internationale formalisant ces droits de l'enfant (CIDE). Son objectif principal est de conscientiser les enfants à leurs droits, d'une manière ludique et festive. La CIDE reprend 4 principes fondamentaux : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit à la vie, à la survie et au développement ainsi que le respect de son opinion. Or, un enfant qui connaît ses droits sera mieux armé pour réagir en cas de non-respect ; et un enfant dont les droits sont respectés sera d'autant plus enclin à respecter ceux des autres.

Au maximum gratuits et pensés jusque dans les plus petits détails dans l'esprit de la CIDE, les événements En avant ! s'adressent aux enfants de 0 à 18 ans en

se fondant sur les valeurs de cohérence, de participation, de mixité et de durabilité. Les événements En avant!, ce sont donc des journées uniques, ni festivals artistiques, ni journées pédagogiques : ce sont des fêtes qui font la promotion, mettent en œuvre et concrétisent les droits de l'enfant à tous les échelons de l'organisation tout en proposant des animations et des spectacles de qualité.

Cette année, le festival a changé de nom et est devenu « En avant ! ». Pourquoi ce changement ?

Malgré les succès engrangés, années après années, certains questionnements persistaient, sur l'image, la dénomination, le lieu d'organisation, la communication et la stratégie de ce Festival. Une agence de communication a mené un travail de réflexion pour construire une identité forte qui a mené aux conclusions suivantes :

» **Faire la fête en actions, par les enfants, pour les enfants !**

Dans la fête des droits de l'enfant, l'enfant est au centre de toutes les démarches comme expert à part entière. L'objectif est d'aboutir à un moment-clé où les enfants sont à la manette. Il est essentiel que les enfants et les jeunes soient acteurs de leurs droits et de cette journée.

» **Bien plus qu'une seule journée**

Plus que des événements ponctuels, ce sont à la fois l'aboutissement de projets participatifs ET des moments clés pour faire rayonner durablement les droits de l'enfant toute l'année, en informant le

public et en mobilisant tous les acteurs impliqués dans l'organisation à mieux respecter les droits de l'enfant dans leurs activités au quotidien.

» **Une fête pour tous**

Tous les enfants et les jeunes devraient pouvoir fêter les droits de l'enfant. Une grande attention est portée à l'accessibilité des événements, leurs ouvertures à tous et la mixité des publics. C'est la raison pour laquelle la fête se déroule un peu partout en Wallonie et à Bruxelles. Il importe d'adopter une politique résolument inclusive et de penser l'ensemble de l'approche pour en faire la fête de tous les enfants

» **Co-élaboration et rayonnement**

Ces différents lieux d'événements sont des laboratoires d'expérimentations des nouvelles idées et des nouvelles modalités de dynamiques enfants/ adultes en vue de créer une boîte à outils permettant des initiatives locales partout en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour toutes ces raisons, il nous fallait un nom qui évoque la fête, un moment de partage mais aussi un nom qui évoque de la sympathie et son potentiel de fédération. Parce qu'il génère ce mouvement et cette dynamique que nous voulons insuffler, nous avons opté pour "En avant ! Fête des droits de l'enfant et des jeunes".

Il existe un appel à projets pour l'organisation d'événements « Festival » dans les « grandes » villes.

Pour l'année prochaine, quels conseils donnerais-tu aux Acteurs Enfance des grandes villes... mais aussi de toutes les communes de FWB pour rejoindre le festival et lui donner encore plus de résonance ?

L'appel à projets existe autant pour les petites communes que les grandes villes. Notre objectif est de mettre sur pied un kit pour créer sa fête des droits de l'en-

fant quel que soit le lieu et l'ampleur.

J'inviterais premièrement les communes à construire leur événement, l'imaginer de manière participative avec les enfants et jeunes afin qu'ils soient porteurs du projet à la source.

Dans un deuxième temps, je leur proposerais de réfléchir leur projet sous l'angle des 4 valeurs des événements En avant ! :

- **Cohérence** : Fil rouge de chaque projet, les droits de l'enfant se retrouvent à tous les niveaux, du thème général au plus petit détail ; de l'élaboration de la programmation à la communication en passant par les activités et la logistique.
- **Mixité** : Chaque projet doit être une fête pour tous les enfants, accessible à tous et mixant les publics tant culturellement que socio-économiquement.

• **Participation** : Le projet doit être participatif et permettre de donner la parole aux enfants afin qu'ils soient acteurs de leurs droits et non pas seulement consommateurs du festival.

• **Durabilité** : La fête des droits de l'enfant et par définition respectueuse et donc durable, en lien avec leur avenir. Cela implique une réflexion sur le choix des matériaux utilisés, notamment, mais aussi la durabilité dans la réflexion et une vision à long terme.

Pour terminer, Badje coordonne l'événement depuis 5 ans. Quelle anecdote-s aimerais-tu partager pour mettre en avant les spécificités du Festival ?

En anecdotes, je dirais les airs ébahis années après années lorsque nous an-

nonçons les possibilités de catering comprenant notamment un bar à panades pour les plus jeunes. C'est un détail mais très symbolique de la manière dont l'événement est pensé, à destination de tous les enfants et avec des services gratuits pour toutes et tous.

La seconde anecdote date de cette année. Nous collaborons sur l'événement depuis plusieurs années avec des groupes de jeunes. Pour l'édition 2019, ils étaient plus de 50 à tous les postes de l'organisation : accueil, préparation des crêpes, tenue du bar, sécurité, accueil artistes... Voir leur motivation, leur enthousiasme, leur esprit critique et pertinent, leur découverte des talkies-walkies et surtout leur appropriation de l'événement en tant que « notre événement » est la plus belle des réussites de ces dernières éditions.



Photos © En avant !

LE DROIT À UNE
JUSTICE ADAPTÉE
À SON ÂGE

LE DROIT D'ÊTRE
PROTÉGÉ
EN TEMPS DE GUERRE

LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ
CONTRE TOUTE FORME DE
VIOLENCE

Témoignages...

JUMP !

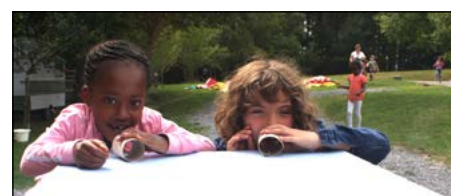
Voilà 3 ans que l'ONE lance un appel à projets favorisant l'accessibilité des enfants aux centres de vacances de l'été... JUMP !

À **Gesves**, la plaine communale est coordonnée par COALA. L'équipe d'animation a ainsi pu mettre en avant le principe qu'une plaine de vacances, c'est pour TOUS les enfants.

Elle n'est ni réservée aux enfants dont les parents travaillent, ni aux enfants dont les parents ne peuvent pas se payer des stages onéreux!

Elle n'exclut ni ceux qui aiment prendre le temps avec leurs amis, ni ceux qui apprécient les activités structurées.

Pour soutenir ce droit à l'accessibilité et à la participation, un flyer a été mis en page et largement diffusé... avant une inclusion plus grande tout le mois de juillet



À **Botassart**, c'est un séjour (résidentiel, donc) qui fut la concrétisation d'un projet JUMP... ou plutôt la continuité du projet soutenu en 2018.

Parmi les familles de migrants, de nombreuses femmes se retrouvent isolées avec leurs enfants. La séparation est particulièrement difficile à envisager. Pas de vacances pour les enfants alors?

En 2018, une dizaine d'enfants ont malgré tout pu vivre un séjour dans une réalité de mixité et de plaisirs. COALA et son partenaire de Les Logis de Louvranges (Caritas) a "simplement" permis aux mamans d'accompagner leurs enfants sur place et d'y vivre des temps de retrouvailles ponctuels.

Cet été, ce fut la 2^e étape : les enfants ont pu partir "seuls"... comme tout enfant en séjour de vacances.

LE JOURNAL IRRÉEL

Une vidéo en stop-motion réalisée par l'école de devoirs de COALA Gembloux dans le cadre de "Filming for the climate".

Ce grand projet pédagogique lancé par le Festival Millenium afin de donner la parole aux jeunes (8 à 30 ans) quant au changement climatique s'est concrétisée en un concours vidéo. L'idée était de leur demander de réaliser un court-métrage sur le thème de l'environnement/du climat.

C'est ainsi que "Le journal irréal" est né. De l'histoire au décor, en passant par les photos et le son, tout a été réalisé par les enfants de l'EDD.

Une vidéo qui a été retenue parmi les meilleures et qui a donc été projetée durant la soirée de clôture à Flagey, ce 3 décembre 2019. Cet événement a été rythmé entre des tables rondes, la projection des courts-métrages sélectionnés et la cérémonie de remise de prix.

"Le journal irréal" n'est pas ressorti gagnant de ce concours, mais le travail de réflexion, d'expression et de créativité qu'il a suscité n'en reste pas moins une jolie victoire.

Pour voir la vidéo, rendez-vous sur www.vimeo.com et recherchez "Le journal irréal"



PÉRISCOPE !

Les écoles de devoirs du Brabant Wallon ont leur propre émission de webradio. Elle s'appelle "Périscopie" et est soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette émission, diffusée sur radio27.be, est réalisée avec les jeunes et les équipes des 36 écoles de devoirs du Brabant wallon dans lesquelles elle s'immisce tout au long de l'année. Sa mission ? Leur permettre de s'exprimer sur leur quotidien et leur vision de la société en général. Au travers de reportages, d'actus, de témoignages, d'interviews, Périscopie donne un autre écho aux EDD.

En octobre, les enfants de l'EDD de Wavre ont enregistré une capsule radio pour une émission sur le thème "Être un superhéros". (Photo 1)

En décembre, une délégation d'enfants de l'EDD de Mont-Saint-Guibert est allée enregistrer une émission en studio, sur le thème "Un monde imaginaire". (Photos 2 & 3)

À écouter et réécouter sans modération en podcast sur radio27.be !

**LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ
CONTRE TOUTE FORME
D'EXPLOITATION**

**LE DROIT DE S'EXPRIMER
ET D'ÊTRE ENTENDU
SUR LES QUESTIONS QUI
LES CONCERNENT**

**LE DROIT POUR L'ENFANT EN
SITUATION DE HANDICAP D'ÊTRE
AIDÉ À VIVRE AVEC LES AUTRES**

Des outils...



DES ACTIONS PRATIQUES POUR CÉLÉBRER LES 30 ANS

Dans son dossier Action d'octobre 2019, le journal de l'Animation propose quelques idées pratiques pour sensibiliser les enfants à leurs droits, notamment un jeu de l'oie (téléchargeable !), un photolangage et une table ronde. En outre, le site web du journal de l'Animation propose, en lien avec ce dossier, 25 ressources sur le thème des droits de l'enfant.

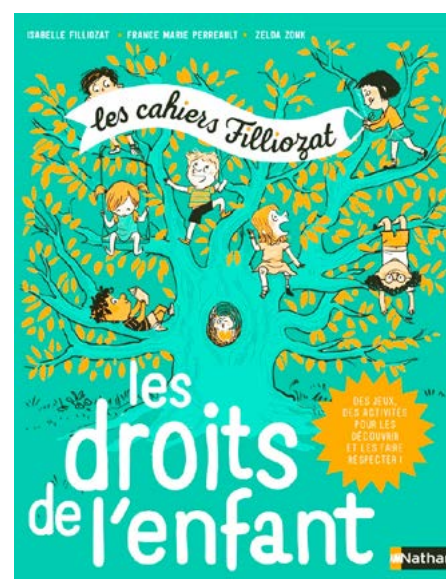
Le journal de l'Animation
Revue mensuelle - Martin Média
www.jdanimation.fr

SUR LE WEB...

Textes, études, ressources, outils pédagogiques...

- www.humanium.org
- www.dgde.cfwb.be
- www.lacode.be
- www.oejaj.cfwb.be
- www.unicef.org
- www.delaconventionauxactes.org
- www.pinterest.fr (🔍 droits de l'enfant)

COALA peut mettre cet outil à disposition des animateurs dans leurs espaces d'animation



AIDER LES ENFANTS À GRANDIR EN CONNAISSANT LEURS DROITS

Les cahiers Filliozat sont une collection de cahiers à destination des enfants de 5 à 10 ans, initiée par Isabelle Filliozat, psychotérapeute et figure phare de la parentalité positive en France. Ces cahiers permettent de réfléchir à un thème bien précis sous forme de jeux et d'activités.

Les droits de l'enfant sont partout : à l'école, dans la rue, à l'hôpital, dans les livres, à la maison... Mais à quoi servent ces droits ?

Des activités et des outils pour les connaître, pour comprendre leur évolution au fil des siècles et des régions du monde.

En fin de cahier, un chapitre destiné aux parents (ou à tout adulte qui les accompagne : animateurs, instits, accueillants...) aide à approfondir le sujet.

Les cahiers Filliozat - Les droits de l'enfant
Par Isabelle Filliozat, France Marie Perreault et Zeldia Zonk
Editions Nathan



COAL'HAPPY...

Il est encore temps de soutenir COAL'HAPPY et d'obtenir une déduction fiscale 2019 !
www.coala.be



Record battu !!!

Initiée en 2018 par la Cellule jeunes, la participation de COALA aux 24h vélo de Louvain-La-Neuve avait permis de récolter plus de 600€ au profit du fond Coal'Happy, destiné à offrir des vacances à tous les enfants.

Cette année encore, une équipe a donc décidé de se lancer dans ce pari un peu fou de pédaler pendant 24h pour la bonne cause.

Finalement, le record de l'année dernière a été battu d'un tour, et l'équipe aura donc parcouru près de 500 kilomètres sur les 24h !

Merci à tous les jeunes qui sont passés nous soutenir, ou même pédaler...

Un tout grand merci également à nos sponsors, leur soutien supplémentaire a vraiment aidé l'équipe à se dépasser !

En bref... à l'année prochaine !

JUSTE AVANT LE DÉPART...



24H PLUS TARD !



Vacances...

Prochaines plaines

- **Vacances de détente (Carnaval)**
 Du 24 au 28 février 2020 - 70 €
 - Gembloux : Lieu et thème à définir
 - Mont-Saint-Guibert : **COMPLET**
 - Wavre (Profondsart) : Les nouvelles aventures du fort
- **Vacances de printemps (Pâques)**
 Du 6 au 10 avril 2020 - 70 €
 - Gembloux : Lieu et thème à définir
 - Mont-Saint-Guibert : La revanche des princesses
 - Wavre (Profondsart) : L'incroyable ludothèque
- **Vacances de printemps (Pâques)**
 Du 14 au 17 avril 2020 (4 jours) - 56 €
 - Gembloux : Lieu et thème à définir
 - Mont-Saint-Guibert : Arcade Mania
 - Wavre (Profondsart) : Les fous du Labo

Programme complet sur www.coala.be

Infos et inscriptions :
www.coala.be
inscriptions@coala.be
 ou 010/22 44 49

CINÉMÔME

Une projection ciné suivie d'une animation en lien avec le thème abordé dans le film...

Centre culturel d'Andenne
 14h00-16h30

- 08/01/2020 : *Miraï, ma petite sœur*
de Mamoru Hosoda, dès 7 ans
- 05/02/2020 : *Ernest et Célestine en hiver*
de Julien Chheng et Jean-Christophe Roger, dès 3 ans
- 11/03/2020 : *Dumbo*
de Tim Burton, dès 8 ans
- 11/03/2020 : *La cabane à histoires*
de Célia Rivière, dès 4 ans

Formations BACV...

Animateur-trice en Centre de vacances

- Carnaval : du **22 au 29 février 2020**, à Botassart
Session B - Animer un centre de vacances
- Pâques 1 : du **4 au 11 avril 2020**, à Botassart
Session B - Animer un centre de vacances
- Pâques 2 : du **11 au 18 avril 2020**, à Botassart
Session B - Animer un centre de vacances

Coordinateur-trice en Centre de vacances **COMPLET**

Evaluation collective + Bosses & Bobos
 Week-end du **24, 25 et 26 avril 2020**, à Botassart

Merci à nos généreux sponsors !!!



Adieu Ernage...

Après 5 années dans les locaux de l'école communale d'Ernage et après une dernière activité réussie lors de la fête d'Halloween (plus de 100 personnes nous ont rejoints), nous partons déposer nos valises ailleurs...

À l'heure d'écrire ces lignes, l'endroit n'est pas encore fixé avec certitude. Nous ne manquerons pas de vous faire savoir où se déroulera la prochaine plaine de vacances.

Durant ces années, nous avons eu l'occasion de voyager à travers différents thèmes (la cuisine, le moyen-âge, la Belgique, la nature, les indiens, les cow boys, le zoo, le carnaval, les pirates, les détectives, Hawaï, les trolls, les dragons, les contes,...) et de rencontrer des tonnes de personnages : Bob l'éponge, Jonathan, Lucky Loser, Sitting boule, Barbe Rousse, Pirattette, le roi, les daltons, Jean de Chastre, Batman, Superman, le Joker, la gueuze, Gary le martien, Super Zéro... Avec eux, nous avons voyagé et vécu de fabuleuses aventures dans ces locaux d'Ernage en votre compagnie.

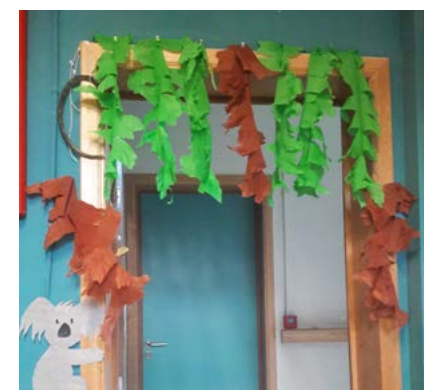
Mais ce qui nous a surtout permis de vivre ces moments extraordinaires ce sont vos enfants avec leurs sourires, leur motivation, leur énergie, leur joie, leur furieuse envie de vivre des vacances aventureuses et délirantes.

Merci à vous de nous avoir suivis pendant ces années et merci à vous de nous avoir donnés la motivation de créer ces moments extraordinaires, dont vous trouverez quelques instantanés ci-contre.

Nous ne vous disons pas au revoir, mais à bientôt dans d'autres lieux où nous ouvrirons nos valises pour vous faire vivre, nous l'espérons, d'autres merveilleux moments, d'autres fantastiques aventures. Et qui sait, avec vous peut-être ?

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année remplies de rires, de sourires, de joie et de magie.

L'équipe Coala de Gembloux



Organisation de jeunesse pluraliste active dans le secteur ATL-extrascolaire au sens large, COALA prône des animations récréatives (récréatives, créatives et actives) dans un cadre bienveillant. Outre l'organisation d'animations et de formations, COALA défend la place de l'enfant au sein du secteur de la jeunesse.

Secrétariat Général (siège social)

Rue du Rivage, 10
1300 Wavre

010 22 44 49 - info@coala.be

Pôle Wavre

Plaines de vacances
Écoles de devoirs
Ludothèques
Animations extrascolaires
Coordinations ATL
Relex

Andenne / Fernelmont
Gesves / Wavre

Rue du Rivage, 10
1300 Wavre
010 22 44 49
olivier@coala.be

Pôle Botassart

Plaines et séjours de vacances
Formations Centres de Vacances
Relations internationales
Actions locales

Botassart

Rue de Châteaumont, 50
6833 Botassart
0496 53 94 81
thierry@coala.be

Pôle Gembloux

Formations Accueil Temps Libre
Plaines de vacances
Écoles de devoirs
Ludothèques
Animations extrascolaires
Coordination ATL

Gembloux
Mont-Saint-Guibert

Chaussée de Wavre, 4
5030 Gembloux
081 60 08 62
vincent@coala.be

Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE



Wallonie



Membre de

